

Quelques numéros à votre service

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Tél. : 02.35.33.94.88

Résidence les Chardonnerets

76150 ST JEAN DU CARDONNAY

Alcooliques Anonymes Rouen

Tél. : 02.35.07.73.00

A.R.S. Pôle Social Tél. : 02.32.18.32.18

Association France Dépression

Tél. : 02.35.15.01.69

Banque alimentaire de Rouen :

Tél : 02.35.08.44.04

Caisse d'Allocations Familiales de Rouen

Tél. : 0.820.25.76.40

-pour le Fonds Solidarité Energie: 02.35.52.66.46

-pour le Fonds Solidarité Logement: 02.35.52.66.46

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Rouen

Tél. : 3646

Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Tél. : 02.35.03.45.45 / 0.821.10.60.60

Centre Anti-poisons de Rouen

Tél. : 02.35.88.44.00

Centre de Lutte Contre l'Isolement Prévention

du Suicide et de sa Récidive

Tél. : 02.35.88.57.62

Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat en Seine-Maritime

Tél. : 02.32.08.13.00

Centre Médico-Social de DUCLAIR :

Tél. : 02.35.37.61.61

CLIC Seine Austreberthe : 17, rue Pierre et Marie

Curie - 76360 BARENTIN - Tél: 02.35.92.10.24

Enfance Maltraîtée Tél. : 0.800.05.41.41

Ligue Contre le Cancer Tél. : 02.35.89.20.26

Lutte contre le S.I.D.A. Tél. : 02.35.07.56.56

Mission Locale d'Yvetot : Tél: 02.35.95.01.43

Mutualité Sociale Agricole de Seine-Maritime

Département Action Sociale

Tél. : 02.35.12.70.70

Planning Familial Tél. : 02.35.73.28.23

Pôle Emploi Barentin -Tél. : 3949

Pompiers Tél. : 18

Relais Enfants Parents -Tél. : 02.35.73.04.08

Resto du Cœur : au Trait ou à Canteleu,

les lundis ou jeudis après midi

SAMU Tél. : 15 ou 112 (à partir d'un tél. portable)

Secours Catholique de Duclair :

111 rue de Verdun

Mme Marcelle DEPERROIS -

Tél. : 02.35.76.29.73

Secours Populaire Rouen Tél. : 02.35.72.15.56

S.O.S. Amitié Rouen Tél. : 02.35.03.20.20

Au quotidien à Hénouville

Des listes peuvent être mises à disposition à l'accueil de la mairie comme :

- Les assistantes maternelles,
- la liste des personnes rémunérées par le CESU pour assurer des travaux d'entretien, de ménage, de couture... (en cours d'élaboration)

L'accès au droit :

Les agents de la mairie toujours disponibles pour conseiller, diriger les personnes. **Différents supports** sont à disposition en mairie et sur le site d'Hénouville.

Extérieurs

Des structures sont aussi mises à disposition comme :

L'association intermédiaire l'AMSAC pouvant assurer tous types de travaux dans le cadre des services de maintien à domicile.

L'association « Aider pour Vivre à Duclair » assurant la distribution des colis alimentaires aux familles en difficulté domiciliées à Hénouville.

Le Centre Médico-Social de Duclair avec ses permanences de PMI, conseillère en économie sociale et familiale, assistante sociale, CRAM.

Les permanences CRAM à Barentin à la Maison des Associations.

Des permanences auprès du **Secours catholique** (111, rue de Verdun à Duclair), **de la ligue nationale contre le cancer** (maison des associations à Duclair)

Des permanences **que ce soit au titre de professionnels du droit** (avocat, notaire, huissier de justice) , **d'associations spécialisées** , **de médiation** sont assurées à la maison de justice et du droit.

Maison des Services Publics
6, ancienne route de Duclair
(Place d'Armes ou du Marché
76380 CANTELEU

Tél : 02.32.83.20.31

Courriel : mjd-canteleu@justice.fr

Permanences CRAM

Les administrés pourront être reçus à Barentin, Maison des Associations, 38, rue du Général Sarraill les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 12h00, avec rendez-vous possible de 13h30 à 16h30.

Pour information, vous pouvez appeler le 02.35.15.77.60 ou le 02.32.18.45.17.

www.cram-normandie.fr

Permanences à la maison des associations de DUCLAIR

Secours catholique : 111, Rue de Verdun - Contact Mme Deperrois (02.35.76.29.73)

Permanence mercredi matin

Ligue Nationale contre le Cancer : le vendredi de 9h00 à 11h30 (0.810.810.821)

Mission Locale Caux-Seine-Austreberthe

La Mission Locale tient une permanence au pôle de proximité de la CREA à Duclair, chaque jeudi de 14h à 16h30. Vous avez entre 16 et 25 ans et vous réfléchissez à votre avenir ? L'équipe de la Mission Locale vous écoute, vous conseille, vous accompagne et vous propose de nombreux services afin de vous soutenir dans vos démarches d'insertion.

Pour plus d'informations : 02.35.95.01.43 ou

www.mission-locale-csa.fr

Permanences au Centre Médico Social de DUCLAIR

51, chemin du Catel (près de l'ancienne école d'agriculture),
Tél : 02.35.37.61.61, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- PMI permanences, conseils, pesées...: téléphoner pour renseignement, sans rendez-vous.
- PMI consultation de nourrissons, téléphoner pour renseignements, sur rendez-vous.
- Conseillère en économie sociale et familiale, mardi et vendredi sur rendez-vous .
- Permanence de Mme AMANSOU, Assistante sociale : le mardi matin sur rendez-vous.
- Permanences de la CRAM, Mme Goethals, 1er lundi de chaque mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous (02.32.18.45.06).



Guider, conseiller, orienter tel est le rôle du CCAS

Pour plus de renseignements et prise de rendez-vous :

MAIRIE D'HÉNOUVILLE

194, Route de la Mairie—76840 HÉNOUVILLE

Tél : 02.35.32.02.07 – Fax : 02.35.34.46.92

Courriel : mairie.henouville@orange.fr

www.henouville.fr

Présentation

Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) initie « **les actions générales de prévention et de développement social de la commune** » en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS est un établissement public administratif communal chargé de mettre en œuvre « les actions sociales » de la commune définies par son conseil d'administration. C'est dans ce cadre qu'il dispose de la personnalité juridique et constitue une personne morale de droit public distincte de la commune lui conférant l'autonomie juridique à savoir la capacité de décider d'actions propres, un budget propre voté par son conseil d'administration, la capacité de souscrire ses propres engagements comme par exemple des conventions de partenariat.

Composition du conseil d'administration

Il est composé en nombre égal de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire dont il est le Président de droit.

Membres élus :

M. Damien Jacques, Mme Candotto Annette, Mme Dubuisson Nathalie, Mme Levavasseur Astride, Mme Steux Armelle, Mme Vaudandaine Marie-Claude

Membres nommés :

Mme Delmaere Nathalie, Mme Berrenger Arlette, Mme Borfiga Silvine, Melle Lasnez Dominique, Mme Mansion Béatrice, M. Gérard Laillier

Président : M. Bruno HURÉ

Vice-Présidente : Mme CANDOTTO Annette

Actions en direction des personnes âgées

Créer du lien entre la commune et les personnes âgées par l'organisation **d'un goûter** (janvier) et **d'un repas animé** (octobre).

Mettre en place la notion de « **réseau de veille sociale** », l'objectif consiste à lutter contre toute forme d'exclusion sociale liées, entre autres à l'isolement, la dégradation de la santé, la vieillesse. Ce dispositif repose sur des visites de courtoisie et d'urgence.

Votre interlocuteur : **MAIRIE D'HENOUVILLE**
194, Route de la Mairie—76840 HENOUVILLE
Tél : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@orange.fr

Mettre en place la possibilité de mettre en relation les personnes âgées ou malades avec un ou plusieurs prestataires de services pouvant assurer un **service de portage des repas à domicile**.

Par exemple : **Présence Verte Haute Normandie**
MSA - Cité de l'Agriculture
76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02.35.12.70.79

Association Brotonne Service
25-27 rue de la République — BP 11
76490 CAUDEBEC-EN-CAUX
Tél : 02.32.70.48.00

Le CLIC (centre local d'information et de communication) de Seine-Austreberthe propose des aides pour **l'amélioration de l'habitat, l'organisation de la sortie d'hôpital, les soins et garde à domicile, des aides matérielles et autres.**

CLIC Seine Austreberthe :
17, rue Pierre et Marie Curie - 76360 BARENTIN -
Tél: 02.35.92.10.24

Le plan canicule est notamment destiné à informer le public, à repérer les personnes à risques et à alerter les institutions publiques sur les risques sanitaires lorsque surviennent en France de fortes chaleurs. La réglementation porte sur le recensement des personnes âgées et handicapées vivant à domicile et sur l'établissement d'un registre. Des recommandations seront portées à la connaissance des personnes concernées par toutes les voies possibles.

Votre interlocuteur : **MAIRIE**
194, Route de la Mairie
76840 HENOUVILLE
Tél : 02.35.32.02.07



Actions en direction des familles

La restauration scolaire : un tarif réduit portant sur la restauration scolaire est accordé aux familles en difficulté. Ainsi, le CCAS, après examen de la demande, en décide d'en supporter la charge.

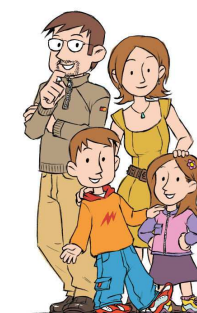
Le logement : Un fonds de solidarité pour le logement (FSL) est institué dans chaque département. Ainsi, une convention de contribution financière au FSL est signée entre le CCAS et le département. La participation porte sur un taux par habitant (0,76€ en 2013). Ce fonds de solidarité pour le logement (FSL) accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour remplir leurs obligations locatives. Le FSL tient compte de l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer, à l'exception des ressources que sont les aides au logement, l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation spéciale.

Votre interlocuteur : **MAIRIE D'HENOUVILLE**
194, Route de la Mairie—76840 HENOUVILLE
Tél : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@orange.fr

L'ADMR (aide à domicile en milieu rural) : cette structure propose des services d'aide à la famille, de mise à disposition d'auxiliaire de vie pour les personnes handicapées, de service d'aides aux personnes âgées, de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), un dispositif de télésurveillance permettant un lien permanent avec les services d'urgence et la famille (Présence Verte).

Présence Verte Haute Normandie
MSA - Cité de l'Agriculture
76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 02.35.12.70.79

ADMR
Résidence Chardonneret
ST JEAN DU CARDONNAY
Tél : 02.35.33.94.88



Actions en direction des jeunes

Un fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est mis en place par le département. Il constitue un des éléments contre la lutte et les exclusions de nos jeunes. Le fonds d'aide aux jeunes concerne les jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent pour de multiples raisons des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle.

Les différents types d'aides sont :

- le soutien au projet d'insertion sociale et professionnelle. La Mission Locale Caux – Seine – Austreberthe à Duclair a trois sites principaux que sont Barentin, le Trait et Yvetot et des points d'accueil et de proximité à Doudeville, Yerville et Duclair.
- l'aide de première nécessité (permanence au Centre Médico-Social de Duclair).

Votre interlocuteur : **MAIRIE D'HENOUVILLE**
194, Route de la Mairie—76840 HENOUVILLE
Tél : 02.35.32.02.07
Courriel : mairie.henouville@orange.fr

La participation du CCAS porte sur une cotisation par habitant (0,23€ par habitant). La Mission locale Caux-Seine-Austreberthe tient une permanence au pôle de proximité de la CREA à Duclair. Cette structure permet l'accompagnement des jeunes. (voir adresse et permanences au dos)

